



POSTULAT

Auteur	David Guglielmina et Magali Di Marco, Les Vert.e.s, Nathan Bender, Le Centre et David Crettenand, PLR/FDP
Objet	Pour une stratégie de résilience territoriale Valaisanne
Date	13/12/2022
Numéro	2022.12.539

«Un territoire résilient peut être défini comme ayant la capacité à anticiper, à réagir et à s'adapter pour se développer durablement quelles que soient les perturbations auxquelles il doit faire face»(1). Un territoire résilient est celui qui aura déjà réfléchi à l'accès à l'énergie, à l'eau, aux matières premières et à la biomasse à court, moyen et long terme pour sa population.

En 2019, l'Observatoire cantonal des risques (OCRI), commission permanente de l'Etat du Valais, adresse un document intitulé «Révision de l'analyse des risques 2019» (2) à tous les membres des exécutifs Valaisans, il en ressort à un accroissement du risque dans 3 domaines distincts :

- la rupture de l'approvisionnement en énergie électrique
- les pandémies
- les risques naturels consécutifs au changement climatique.

Le rapport contient à deux reprises le mot résilience, une fois concernant les infrastructures critiques et l'autre en invoquant la responsabilité des individus sans y apporter clairement les pistes des solutions, de changements et de résilience face aux risques systémiques analysés.

L'actualité de la guerre en Ukraine a ajouté à la démonstration autoréalisatrice dudit rapport que nous ne sommes pas à l'abri de bouleversements qui peuvent perturber profondément le fonctionnement de nos sociétés. La prise de conscience est maintenant claire que des risques bien plus importants encore nous guettent dans un avenir proche. La thématique de la sécurité alimentaire étant la plus préoccupante ainsi que la question de l'accès à l'eau est très parlante, avec une raréfaction de la ressource (sécheresse en été, fonte des glaciers) ainsi qu'un accroissement de l'utilisation (hydroélectricité, irrigation, neige artificielle).

Dans son «Global Risks Report 2022» (3) (p. 25), le World Economic Forum (WEF) a identifié comme risques majeurs au niveau mondial, pour les 5 à 10 années à venir et par ordre de priorité : l'échec de la politique climatique, les événements météorologiques extrêmes, la perte de la biodiversité, la crise de l'approvisionnement en ressources, la dégradation de l'environnement, l'érosion de la cohésion sociale, les crises migratoires, les risques technologiques ainsi que les conflits géopolitiques liés à l'accès aux ressources. Ces risques sont connectés entre eux et se renforcent mutuellement (rapport WEF p. 26) (3).

Simultanément, la biodiversité, déjà mise à mal par la disparition, et la dégradation des habitats s'effondrent, entraînant la perte de services écosystémiques indispensables. Les analyses de risques climatiques et naturels du réassureur Swiss Re (4) montrent l'interconnexion des risques et leurs impacts sur les services écosystémiques et, par extension, sur les activités humaines.

Les risques ne peuvent donc pas être appréhendés de manière isolée, en silo, mais doivent l'être de manière intégrée, selon une vision systémique. Il est donc essentiel non seulement d'analyser et de comprendre les risques systémiques auxquels fait face le Valais, mais de les anticiper et de les prévenir dans la mesure du possible, mais - surtout - de nous réorganiser et de nous adapter à un monde de demain qui ne ressemblera pas à celui d'aujourd'hui. L'objectif est d'assurer les besoins humains essentiels des Valaisannes et Valaisans au plus près de son territoire.

Cette adaptation doit se penser - aussi et même avant tout - au niveau local (5). Comme on le voit avec la crise énergétique, beaucoup peut être fait au niveau cantonal, par exemple en explorant les axes de :

- * Sobriété et efficacité, pour augmenter notre résilience locale, que ce soit à court, moyen ou long terme.
- * Autonomie alimentaire, en répertoriant la capacité des productions locales et en augmentant la quantité produite localement et en créant des circuits courts avec les territoires environnements pour la part manquante.
- * Qualité et quantité des ressources naturelles, en monitorant les réserves disponibles à court-moyen-long terme et définissant les bénéficiaires prioritaires de l'approvisionnement.
- * Innovation, en orientant la recherche au service du territoire et sur des technologies low-tech plus facilement déployables.

En résumé il ne s'agirait plus de seulement réagir aux évènements, mais de gouverner en prévoyant des pistes de scénarii résilients et également de pouvoir compter sur un état stratège et une planification adaptée, de nature à rassurer et engager les citoyens face aux défis à venir.

Pour conclure la question se pose aussi sur le plan financier, notamment en termes de vision budgétaire durable : panser uniquement les conséquences des évènements répertoriés sans scénarii résilient par des subsides ou par la mise à disposition à fond perdu pour compenser les pertes ne sera définitivement pas durable.

1. BEAUREZ Nicolas, Directeur de projet « résilience des territoires » au Cerema

2.

<https://www.vs.ch/documents/516112/9515878/Analyse+cantonale+des+risques+%28r%C3%A9vision+2019%29.pdf/d811856d-41ce-d4b1-63e8-5e842577e6fb?t=1606135095563>

3.

<https://www.weforum.org/reports/global-risks-report-2022/>

4.

<https://www.swissre.com/dam/jcr:72810711-1801-4a93-9804-7b7dcd521d06/nr-20200408-sigma-2-2020-fr.pdf>

5. Voir p.ex la publication « Résilience des territoires » du Shift Project,

<https://theshiftproject.org/article/manuel-resilience-elus-et-collectivites>

Conclusion

Le présent postulat demande au Conseil d'Etat d'élaborer une stratégie spécifique de résilience territoriale qui découle de la suite logique à donner à la «Révision de l'analyse des risques 2019», avec les mêmes parties prenantes.